



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'AIN**  
11, boulevard Maréchal Leclerc – BP 40423  
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

**DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE**  
**EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

Le directeur du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques de l'Ain,  
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;  
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°210-687 du 24 juin 2010 ;  
Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;  
Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;  
Vu le décret du 20 juin 2013 nommant M. Laurent TOUVET, préfet de l'Ain ;  
Vu l'arrêté du 9 juillet 2015 affectant Mme Nathalie BERT, administratrice des finances publiques, à la direction départementale des finances publiques de l'Ain ;  
Vu l'arrêté préfectoral du 8 septembre 2015 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Nathalie BERT, administratrice des finances publiques, directrice du pôle pilotage et ressources à la direction départementale des finances publiques de l'Ain ;  
Vu l'arrêté préfectoral du 8 septembre 2015, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire des actes relevant du pouvoir adjudicateur à Mme Nathalie BERT, administratrice des finances publiques, directrice du pôle pilotage et ressources à la direction départementale des finances publiques de l'Ain ;

**DECIDE :**

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui me sont conférées par arrêtés du préfet de l'Ain en date du 8 septembre 2015 seront exercées par les agents suivants et dans les conditions suivantes :

M. Frédéric BUFFET, inspecteur divisionnaire des finances publiques, responsable de la division du budget, de l'immobilier et de la logistique ;  
Mme Françoise LAMBERT, inspectrice principale des finances publiques, responsable de la division des ressources humaines, de la formation et du recrutement ;  
Mme Brigitte BAUD, inspectrice des finances publiques, responsable du service budget logistique ;  
Mme Dominique VIGNARD, inspectrice des finances publiques, responsable du service ressources humaines ;  
M. Marc MANZONI, contrôleur des finances publiques ;  
Mme Dominique JACQUET, agent administratif des finances publiques ;  
Mme Sandrine PELLETIER, agent administratif des finances publiques ;  
Mme Françoise BECHE, agent administratif des finances publiques, à hauteur de 150 Euros.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 8 septembre 2015

L'administratrice des finances publiques, directrice du pôle pilotage et ressources de la DDFIP de l'Ain

Nathalie BERT